



Laon, le 22 mars 2019

## Communiqué de presse

### Réunion du comité de suivi départemental « service civique »

**Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, présidera le 25 mars 2019 une réunion du comité de suivi départemental « service civique ».**

Le dispositif du service civique, créé en 2010, permet à tout jeune âgé de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap) de s'engager de manière volontaire, dans une association, un service de l'État ou une collectivité, pour une mission au service de l'intérêt général.

Ce dispositif séduit de plus en plus de jeunes et connaît un réel succès dans le département de l'Aisne. Depuis son lancement, **3589** jeunes ont en effet effectué une mission dans le département.

**974** jeunes ont démarré une mission dans l'Aisne en 2018, dépassant ainsi les objectifs fixés pour le département.

En 2018, plusieurs actions spécifiques ont été menées pour développer le service civique sur certains territoires (arrondissements de Vervins et de Château-Thierry), améliorer la qualité des missions proposées et promouvoir l'accessibilité du service civique pour tous, notamment l'accueil de jeunes réfugiés.

La réunion du comité de suivi départemental est l'occasion de dresser le bilan de l'année 2018, d'entendre les témoignages de jeunes réfugiés ayant effectué une mission de service civique ainsi que des responsables de structures d'accueils, et de définir les orientations pour l'année 2019.

Contact : Marinette Foulon, DDCS de l'Aisne : 03 60 81 50 31 / [marinette.foulon@aisne.gouv.fr](mailto:marinette.foulon@aisne.gouv.fr)

*Contact presse : service départemental de la communication interministérielle*

*Tél : 03 23 21 82 15 – 06 85 47 34 69- 06 07 98 05 83 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)*